

Dossier de candidature
Appel à projets culturels à destination des associations culturelles de Pré-Bocage Intercom
Année 2021

Dans le cadre des compétences confiées à la communauté de communes du Pré Bocage en faveur d'une politique d'éducation artistique et culturelle à l'échelle du territoire, Pré-Bocage Intercom (PBI) lance pour la deuxième année des appels à projets « Culture ». A travers ses appels à projets, PBI souhaite, entre autres, soutenir, renforcer et valoriser la création, les actions et la sensibilisation artistique et culturelle sur le territoire.

Un focus sera fait, cette année, autour de la thématique suivante

- **Bas les masques.**

Note d'attention

Les projets présentés devront favoriser le développement des pratiques, élargir les publics et privilégier des actions co-construites avec des partenaires dans une dynamique de territoire.

Une attention particulière sera accordée aux projets innovants et concrets.

Les projets retenus devront, se décliner de manière opérationnelle et se dérouler en 2021 sur le territoire de PBI.

L'appel à projets s'adresse uniquement aux associations culturelles.

Les porteurs de projets devront impérativement avoir leur siège sur le territoire de PBI.

Les associations retenues s'engagent à faire apparaître le logo de PBI sur tous les supports de communication.

Objectifs // Critères selon la thématique :

Bas les masques

- Valorisation d'œuvres, de monuments, de savoir-faire ou de sites, (artistiques, culturels, patrimoniaux, scientifiques, historiques, naturels, architecturales, sociales...) de PBI en lien et/ou s'appuyant sur cette thématique.
- Favoriser l'ouverture culturelle et le parcours artistique en lien avec le développement durable
- Stimuler la curiosité
- En complément de la rencontre avec l'œuvre, le projet facilitera la compréhension et la sensibilisation du public à cette thématique
- Inciter à la fréquentation de(s) lieu(x) du territoire PBI
- Offrir une expérience divertissante et instructive
- Déclinaison concrète du projet sur un ou plusieurs lieux du territoire
- Adaptabilité du projet suivant le public (scolaire, familial...)

Sélection des candidats

Un comité technique procèdera à l'évaluation et à la sélection des projets.

Le suivi des dossiers sera effectué par le service culture et patrimoine de la communauté de communes de Pré-Bocage et par la commission culture et patrimoine de PBI. La sélection se fera le *jeudi 15 avril 2021*.

Les projets retenus seront alors proposés au vote des élus de Pré-Bocage Intercom lors du Conseil Communautaire du *mercredi 26 mai 2021*.

Dépôt des projets

Les dossiers de candidature devront être envoyés ou déposés sous forme électronique et/ou papier en deux exemplaires impérativement avant la clôture de dépôt le :

29 mars 2021 à 12h

Pour le format numérique à culture@pbi14.fr

Pour le format papier à :

Pré-Bocage Intercom
Pôle de Villers-Bocage
Service Culture et Patrimoine
31 Rue de Vire – Aunay-sur-Odon
14260 LES MONTS D'AUNAY

Tout dossier incomplet ou parvenu hors délai ne sera pas instruit

Modalités de soutien

L'aide de la communauté de communes de PBI prendra la forme d'une subvention de 80% maximum des dépenses dans la limite d'un plafond de 2 400 euros ;

Seuls les projets ayant plusieurs sources de financement seront recevables.

Critères d'éligibilité - Pré-sélection et audition des associations pré-retenues :

- ✓ Projet en lien avec la thématique retenue par PBI
- ✓ Dépôt de la candidature avant la date de clôture
- ✓ Année de mise en œuvre respectée – L'action doit se dérouler sur l'année civile 2020
- ✓ La production des pièces à fournir
- ✓ Que le projet proposé réponde (en grande partie) aux 6 critères de PBI :
 - Renforcer l'offre culturelle
 - Participer à construire une identité du territoire
 - Créer un réseau
 - Favoriser l'accès à tous à la Culture
 - Créer du lien social
 - Rendre le public acteur
- ✓ Présentation d'un budget équilibré avec co-financement le cas échéant

Critères d'évaluation

- Qualité du projet culturel
- Sa dimension collective et contribution à la valorisation de la culture, du patrimoine et de l'éducation artistique sur le territoire de PBI
- Pertinence du projet au vu du public ciblé et des habitants du territoire

Porteur du projet

Nom de l'association :

Adresse postale du siège

Champ d'activité principal de l'association :

Statut juridique :

Référent de ce dossier

Nom :

Prénom :

Fonction :

Courriel :

Numéro de téléphone :

Adresse postale :

Choix de la thématique

Thématique n°1 Bas les masques

Partenaire principal

Nom de la structure :

Champ d'activité principal de la structure :

Adresse postale :

Référent de ce dossier

Nom :

Prénom :

Fonction :

Courriel :

Numéro de téléphone :

Adresse postale :

Autres partenaires ?

Si oui, précisez lesquels :

Présentation du projet

Intitulé de l'action :

Objectifs poursuivis :

Domaine culturel / Discipline artistique :

- Théâtre
- Marionnettes
- Musique
- Danse
- Livre et Lecture
- Cinéma
- Arts numériques
- Cirque
- Patrimoine
- Pluridisciplinaires
- Autres. Précisez :

Descriptif du projet :

Durée du projet :

Calendrier de l'action :

Public(s) ciblé(s):

Territoire(s) ciblé(s):

Lieu(x) de restitution envisagé(s) :

Artistes intervenants (Nom, prénom, discipline artistique, contact) :

Vos attentes en termes d'impact pour le territoire :

Méthode(s) d'évaluation prévue(s) :

Public/Participants attendus (hors restitution(s)) :

Total	Nombre
Dont 3 à 5 ans	
Dont 6 à 8 ans	
Dont 9 à 12 ans	
Dont 13 à 15 ans	
Dont 16 à 25 ans	
Adultes accompagnateurs	
Public du territoire	
Dont public en situation de handicap	

Financement du projet

Coût total du projet :

Montant de la subvention demandée à PBI dans le cadre de l'appel à projets :

Montant de la participation financière des partenaires (*précisez si les financements sont acquis ou si demande(s) en cours*) :

Une participation financière des bénéficiaires de l'action est-elle envisagée ?

NON

OUI

Si OUI, précisez : combien, critères, raisons, etc.)

Budget prévisionnel de l'action (pour rappel, le budget prévisionnel de l'action doit être équilibré) :

Pièces à fournir

- Dossier de candidature
- Statuts de l'association
- Attestation de publication au Journal Officiel
- RIB – SIREN – Code APE
- Compte-rendu de la dernière AG (Assemblée Générale)
- Composition et coordonnées des membres du bureau
- Bilan financier de l'association 2019
- Bilan prévisionnel de l'association 2020